

JOURNÉE NATIONALE

# Seniors et mobilités

19 juin 2018 - Pont-du-Casse



**Repères et enjeux  
en Lot-et-Garonne**

[www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

**LOT-ET-GARONNE**  
Le Département Cœur du Sud-Ouest



**E**n Lot-et-Garonne, comme au niveau national, la proportion de personnes âgées au sein de la population s'accroît. Aujourd'hui, 12,9% des Lot-et-Garonnais sont âgés de plus de 75 ans.

Les enjeux du vieillissement sont multiples et le Département, responsable de la politique en faveur de l'autonomie des personnes âgées, est pleinement mobilisé pour offrir à nos aînés les services et conditions nécessaires au bien-vieillir. Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), accueil familial, aide à domicile, établissements d'hébergement pour personnes âgées... : le Département consacre cette année 64,5 millions d'euros à sa politique en faveur des seniors.

Rompre l'isolement des personnes âgées vivant en milieu rural tout en favorisant la sécurité routière représente un volet majeur de cet engagement.

En Lot-et-Garonne, 10 000 personnes âgées de 80 ans ou plus vivent seules, soit 45 % de cette tranche d'âge. En parallèle, en 20 ans, l'utilisation de la voiture individuelle a fortement augmenté chez les 75 ans et plus, devenant leur principal mode de déplacement.

C'est pourquoi le Conseil départemental a fait de la mobilité des seniors une priorité, notamment dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR), co-piloté avec les services de l'Etat.

La Conférence des financeurs, présidée par le Conseil départemental et qui réunit l'Agence régionale de santé, les caisses de retraite (CARSAT, MSA, RSI, AGIRC-ARRCO), la Caisse d'Assurance Maladie, la Mutualité et l'Agence nationale de l'habitat, a également permis de soutenir des projets concrets en vue d'éviter, limiter ou retarder la perte d'autonomie des seniors.

Cette première journée nationale dédiée à la mobilité des seniors vient donc utilement rappeler combien la mobilité est consubstantielle au lien social et la nécessité d'adopter des logiques intergénérationnelles dans la mise en œuvre de nos politiques publiques.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une journée riche d'échanges et de réflexions en Lot-et-Garonne.

**Pierre Camani**

Président du Conseil  
départemental de  
Lot-et-Garonne

**Patrick Cassany**

1<sup>er</sup> Vice-président,  
chargé de l'Aménagement  
du territoire, des infrastructures  
et de la mobilité

**Sophie Borderie**

Vice-présidente chargée  
du Développement social

# Car 47 : quand les seniors se font conduire

**Lancé en Lot-et-Garonne, le dispositif Car 47 permet à des conducteurs non-professionnels de conduire l'automobile d'un retraité. Le succès est tel qu'il a déjà été dupliqué dans de nombreux départements.**

L'initiative est née en 2012 sur l'impulsion de Jean-Alain Trimouille, membre de l'association AGIRabcd. Arrêter de conduire pour les seniors vivants en milieu rural est souvent synonyme d'isolement, de perte du lien social et d'un déclin d'autonomie qui accélère lui-même la dépendance. En proposant de « passer le volant » de son propre véhicule à un conducteur, Car 47 (acronyme de Conduire l'Automobile du Retraité) brise ce cercle vicieux et offre une solution alternative particulièrement adaptée aux enjeux des territoires ruraux où les commerces de proximité sont moins nombreux et accessibles qu'en ville.

Le fonctionnement est simple : l'employeur reste propriétaire de la voiture et la rémunération du chauffeur s'effectue au moyen de Chèque Emploi Service Universel (CESU). AGIRabcd, via une auto-école mandatée, s'assure des aptitudes des chauffeurs.

Avec aujourd'hui plus de 290 pilotes et 128 utilisateurs, le dispositif Car 47 rencontre un vif succès. D'autres départements s'inspirent de cet exemple lot-et-garonnais pour compléter l'offre de transports adaptés et répondre aux besoins ciblés de cette tranche d'âge.

## Un engagement récompensé

Le Conseil départemental a reçu au Sénat en décembre dernier le 1<sup>er</sup> prix des Echarpes d'Or pour la politique de sécurité routière qu'il développe, en liaison avec la Préfecture, et plus particulièrement pour son accompagnement du dispositif Car 47.



## RESENSIBILISER LES SENIORS AUX DANGERS DE LA ROUTE

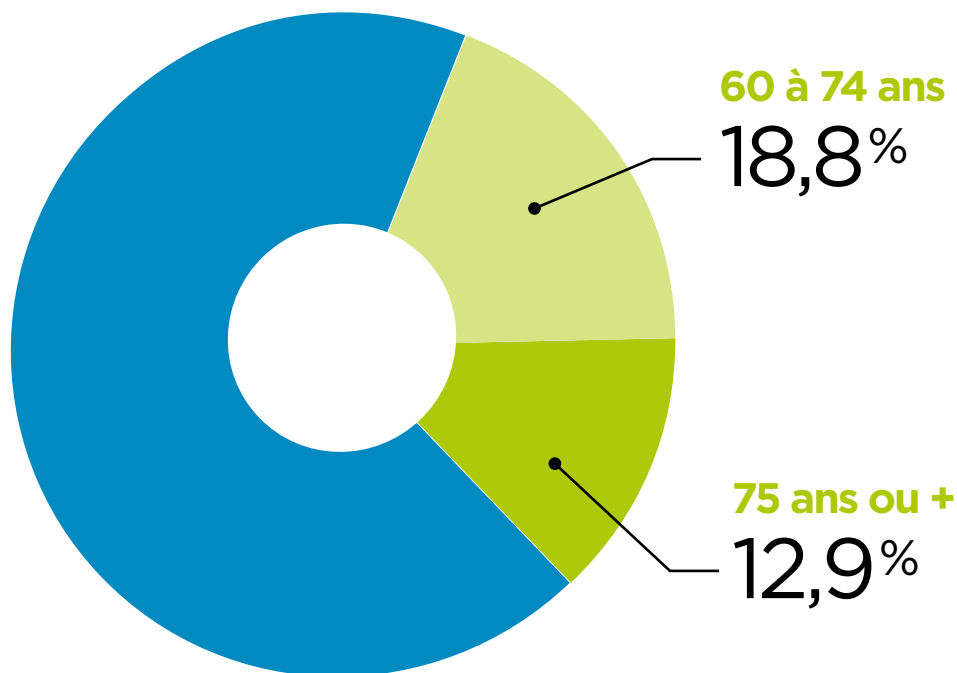
Sur les routes, les seniors sont particulièrement exposés. En Lot-et-Garonne, comme en France, les chiffres relatifs à l'accidentologie confirment ce constat : dès 65 ans, les accidents sont aussi nombreux mais bien plus graves. Et les seniors de plus de 75 ans sont encore davantage impliqués dans des accidents mortels.

Par ses actions de sensibilisation, le dispositif AGIRoute vise à réactualiser les bons réflexes à adopter dans sa conduite. Sous forme d'animations interactives, de tests et de mises en situation, les seniors sont invités à mettre à jour leur connaissance et adapter leur pratique.

Le dispositif porte notamment sur :

- la prise de conscience du besoin de re-mémorisation du code de la route
- la sensibilisation aux comportements et au partage de la route
- l'identification des risques liés au vieillissement, aux problèmes de santé et à la prise de médicaments et/ou d'alcool
- l'automobile au quotidien (entretien, éco-conduite, conventions ...)

# La population senior en Lot-et-Garonne



10 327

personnes âgées de 80 ans ou  
plus vivent seules en 2012,  
soit

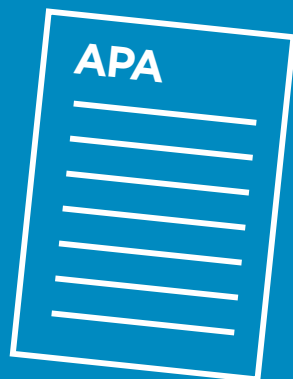
45%  
de la tranche d'âge



# Favoriser le maintien à domicile

# 4800

**bénéficiaires de l'Allocation  
personnalisée d'autonomie (APA)  
à domicile  
et un budget de**



# 24,6M€

**Près de**

**prévus pour 2018**

# 70

**services d'aide et d'accompagnement à domicile  
associatifs autorisés par le Département**



# 160

**accueillants familiaux  
pour**

# 400

**places d'accueil**

# Le Département aux côtés des seniors

## 64,5M€

C'est le budget alloué en 2018 aux personnes âgées



Une plateforme territorialisée  
d'appui (PTA) aux  
professionnels que  
le Département finance à  
hauteur de

## 300 000 €



## 8

Centres médico-sociaux

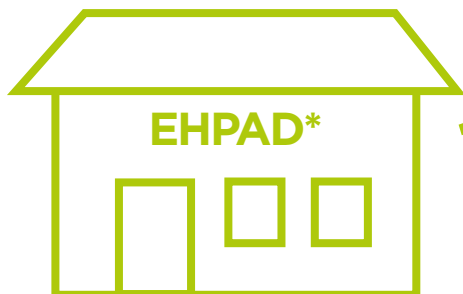
# Garantir l'accès des seniors à des hébergements adaptés à leurs besoins

# 4 296

**places d'hébergement permanent et  
temporaire dont**

# 2 911

**places habilitées à l'aide sociale  
réparties sur tout le territoire**



\*Etablissement d'Hébergement  
pour Personnes Agées Dépendantes

# 114

**places d'accueil de jour  
en établissement**

# 17,3 M€

**inscrits au budget 2018 pour l'allocation personnalisée  
d'autonomie (APA) versée directement aux  
établissements pour la prise en charge des résidents.**

# La sécurité routière, un enjeu majeur

**Le Conseil départemental et les services préfectoraux mènent depuis plusieurs années un travail de fond dans le cadre du Plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR). Tous les ans, une cinquantaine d'actions sont ainsi soutenues.**

Avec l'âge, des altérations physiologiques apparaissent inéluctablement. Ces changements, qui portent essentiellement sur la vision, l'ouïe et la motricité, modifient progressivement l'aptitude à la conduite. 59 % des accidents des seniors sont ainsi dus à une mauvaise perception du risque. En Lot-et-Garonne, pour l'année 2017, 57 accidents impliquent un senior âgé de 65 ans et plus.

Parmi les orientations du PDASR, la prévention des seniors a ainsi été définie comme un axe fort d'intervention, tant pour sensibiliser cette classe d'âge que pour proposer des stages de remise à niveau ou des moyens de substitution à la conduite. C'est à ce titre que le Département a soutenu le dispositif Car 47 et les autres outils mis en œuvre (révision du code de la route, bonnes pratiques, débats avec support vidéo...).

## EN CHIFFRES

En 2017 :

- 27 accidents impliquant un senior âgé de 65 à 74 ans
- 30 accidents impliquant un senior de plus de 75 ans
- 1 million d'euros consacrés en 2018 par le Département pour les équipements de signalisation et de sécurité routière.



Un simulateur permet d'évaluer sa conduite et de réviser ses pratiques.

Parce que la sécurité est l'affaire de tous, d'autres actions ont été menées dans le cadre du PDASR pour toucher tous les publics, parmi lesquelles :

- organisation des trophées de la sécurité routière en entreprise, avec le Syndicat des Transporteurs Routiers de Lot-et-Garonne (STR47), qui récompensent les démarches internes en matière de Sécurité Routière.
- actions spécifiques aux deux roues motorisés (3<sup>e</sup> journée des motards encadrée par l'escadron départemental de sécurité routière 47)
- poursuite de la communication vers la jeunesse (Forums scolaires, festivals...)
- engagement citoyen de la jeunesse (projet d'action en direction des conducteurs novices, dispositif SAM, forums, village de la sécurité routière, journées Mobiliday en milieu scolaire avec l'association Prévention Routière 47).

